



**Le protocole 2016 signé par l'UNSA met en œuvre la réorganisation des services techniques en oubliant ostensiblement les subdivisions PIE**

L'USAC-CGT déplore la double peine des subdivisions PIE qui, déjà assez peu attractives, sont les oubliées des mesures sociales liées aux réorganisations de services.

L'USAC-CGT revendique la transformation des subdivisions PIE en pôle PIE au sein de chaque SNA avec la création de postes d'experts senior et confirmés.

Pour L'USAC-CGT, il est aussi indispensable de créer un pôle PIE au sein du SNA-RP afin de répondre aux besoins de l'ensemble des services de la région parisienne.

**Pour l'USAC-CGT, comme pour les autres entités des services techniques, l'expertise des subdivisions PIE doit être reconnue à sa juste valeur.**